



Le 16 avril 2010

L'honorable Jason Kenney, C.P., député
Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

L'honorable Maurizio Bevilacqua, C.P., député
Porte-parole du parti libéral, Citoyenneté et Immigration
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

M. Thierry St-Cyr, député
Porte-parole du Bloc Québécois, Citoyenneté et Immigration
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mme. Olivia Chow, députée
Porte-parole du NPD, Citoyenneté et Immigration
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Projet de loi C-11, *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés*

Monsieur le ministre et honorables membres,

Je vous écris au nom de la Section nationale du droit de l'immigration et de la citoyenneté de l'Association du Barreau canadien (la Section de l'ABC), pour vous demander d'appuyer le renvoi du projet de loi C-11, la *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés*, devant le Comité permanent sur la citoyenneté et l'immigration avant la deuxième lecture.

L'Association du Barreau canadien l'ABC est une association nationale et bénévole qui regroupe plus de 37 000 juristes, dont des avocats, notaires, professeurs de droit et étudiants en droit dans l'ensemble du Canada. Les principaux objectifs de l'Association comprennent l'amélioration du droit et de l'administration de la justice.

Le projet de loi C-11 propose une réforme de l'ensemble du processus de reconnaissance du statut de réfugié. Cette réforme toucherait de façon appréciable des dizaines de milliers de demandeurs d'asile tous les ans. De fait, il s'agit de la réforme la plus importante du processus de reconnaissance du

statut de réfugié depuis plusieurs années. Toutes les parties intéressées, y compris la Section de l'ABC, s'y intéressent à juste titre. Ce processus implique des questions de vie ou de mort pour ceux et celles qui ont une crainte légitime de persécution dans leur pays. Cette réforme mérite l'examen le plus minutieux possible devant le Parlement, et les audiences du Comité permanent devront accueillir un éventail complet de témoins représentatifs de la diversité d'opinion que suscite une réforme visant les réfugiés.

C'est lors de son introduction à la Chambre des communes que les parties intéressées ont eu pour la première fois l'occasion d'examiner le projet de loi C-11 et de consulter leurs membres sur ces importants changements. Nous croyons que le projet de loi bénéficierait d'une étude exhaustive afin d'évaluer toutes ses répercussions avant qu'il reçoive l'approbation en principe. Les demandeurs d'asile ne méritent rien de moins.

La Section de l'ABC, après un examen minutieux du projet de loi C-11, entend présenter un mémoire au Comité permanent. La Section a identifié des problèmes associés à l'application du projet de loi et recommandera des amendements substantiels aux articles portant sur la liste de pays exclus de l'accès à la Section d'appel des réfugiés, le refus et la limitation de l'accès aux demandes fondées sur des motifs humanitaires, les permis de résident temporaire et les examens des risques avant renvoi, entre autres.

Ces préoccupations, nous les jugeons importantes. Tout en reconnaissant que le projet de loi contient des éléments positifs pouvant accélérer le processus d'examen des demandes d'asile, l'équité du système proposé et sa capacité de juger les demandes de personnes ayant besoin de protection ou de considérations humanitaires sont nettement en cause. Pour que le Comité permanent, et ultimement, le Parlement, puissent soumettre ce projet de loi à un examen exhaustif, un renvoi rapide devant le Comité permanent est nécessaire.

Nous voulons tous créer un système d'accueil de réfugiés qui soit rapide, équitable et équilibré. Pour atteindre cet objectif, nous vous demandons d'appuyer le renvoi du projet de loi C-11 au Comité permanent avant la deuxième lecture.

Je vous prie de recevoir, monsieur le ministre et honorables membres, l'expression de mes sentiments distingués.

(original signé par Kerri Froc pour Stephen Green)

Stephen Green
Président, Section nationale du droit de l'immigration et de la citoyenneté